

GERVAIS & HUDON PARTICIPATION

IMPORTATEURS

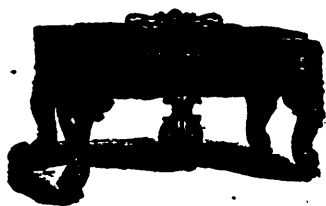
D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(DE FRANCE, D'ALLEMAGNE ET DES ETATS-UNIS)

— AUSSI —

D'INSTRUMENTS de Fabrique CANADIENNE

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS



Heintzman & Cie, (Le favori des Artistes.)

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Mason & Risch.,

Scheidmayer & Cie. Etc.

COUCHETTES EN FER,
PAILLASSES A RESSORTS,
MATELAS EN LAINE,
COFFRES DE SURETÉ,
VITRINES DE COMPTOIRS,
MACHINES A TORDRE

— AINSI QUE LES HARMONIUMS

Wm. Bell et Cie.,

Dominion et Cie.,

Thomas et Cie.,

Scheidmayer et Cie., Etc.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs, au détriment de la prospérité commerciale de notre ville, pour faire l'acquisition d'un PIANO, ou d'un HARMONIUM de PREMIÈRE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Cie, ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Cie, a 38 années d'expérience dans la fabrication de pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE.

(suite et fin)

M. PIAT.—“ Comme indices des résultats que la participation peut donner, je dirai que l'année dernière la fonderie a eu sa crise ouvrière, et mes ouvriers fondeurs ont fait deux mois de grève, comme leurs camarades. Evidemment, cela était fâcheux ; mais, il faut dire à leur décharge, d'abord que la participation existait bien, mais en théorie, pour ainsi dire, car ils n'avaient encore rien touché de ce chef, puis ils ont eu peur de leurs camarades qui étaient très violents et les ont intimidés. La preuve qu'ils n'étaient pas des grévistes déterminés et malintentionnés que l'on trouve dans toutes crises industrielles, c'est qu'ils étaient apostrophés dans toutes les réunions et considérés comme de faux frères ; c'est aussi qu'ils furent les premiers à rentrer sans conditions, à l'atelier, et que leur exemple entraîna tous les autres ouvriers fondeurs. La grève cessa virtuellement du jour où ils recommencèrent leur travail.

“ Maintenant, l'année dernière, à pareille époque, nul d'eux ne se souciait ou ne paraissait penser à la participation. Aujourd'hui, cela les occupe beaucoup plus et les préoccupe. L'ouvrier prêt à quitter l'atelier, pour une cause ou pour une autre, y regarde à deux fois ; deux années encore de ce régime et ces sentiments croîtront certainement en intensité : l'ouvrier deviendra de plus en plus attaché à l'usine et, dès lors, de là à mieux soigner son ouvrage, à perdre moins de temps, à économiser les matières et le matériel de l'atelier, il n'y a qu'un pas, et il le franchira, j'en suis sûr, si bien que la participation aura ce résultat tout à fait logique et tout à fait désirable là où on aura pu l'appliquer, de donner du bien-être à l'ouvrier et d'accroître sa sécurité dans l'avenir, sans appauvrir le patron.”

ANCIENNE MAISON LECLAIRE.

M. MARQUOT.—“ Les résultats obtenus sont de deux sortes : matériels et moraux ; les ouvriers, ayant plus de bien-être chez eux, se tiennent beaucoup plus dans leur intérieur ; on y fait des économies ; il y en a qui sont devenus petits propriétaires. D'un autre côté, l'ouvrier se tient mieux, ne fait

à y rester. Il y a une remarque importante que je soumetts à la Commission, c'est que les ouvriers au-dessous de quarante ans sont beaucoup plus portés à comprendre les avantages et les devoirs de la participation que les ouvriers âgés de plus de quarante ans. Ceux-ci sont presque indifférents.

“ Cette indifférence a sans doute pour cause la difficulté d'arriver à la pension de retraite ; et puis, les hommes au-dessus de quarante ans n'ont pas devant eux l'horizon des jeunes gens, et ils travaillent sans prévoir l'avenir, tandis que, lorsque nous voulons trouver des chefs d'atelier, des hommes de confiance, nous n'avons qu'à nous adresser aux jeunes gens ; nous rencontrons en eux de l'intelligence et un dévouement sans bornes.

“ En ce qui concerne la surveillance des travaux, nous sommes parfaitement tranquilles. Dans les moments de presse, nous devons embaucher tous les ouvriers qui se présentent, sans choisir. Il s'en trouve qui travaillent mal ; eh bien, l'ouvrier qui fait du mauvais travail ne reste pas plus de deux jours à la maison, parce qu'il nous est signalé immédiatement par les autres ouvriers. Si un chef d'atelier manque à son devoir, nous sommes immédiatement renseignés par une lettre. On nous informe qu'il se passe dans l'atelier quelque chose qui n'est pas régulier, et, après vérification, nous faisons le nécessaire. En cas d'infraction au règlement, on passe en jugement. Il y a un comité qui admet au noyau, puis un comité qui juge, et qui juge d'une façon rigoureuse.”

LA SOCIÉTÉ DU FAMILISTÈRE DE GUISE.

M. GODIN, gérant.—“ Dans ma conviction, la société du Familistère est destinée à réaliser des bénéfices considérables ; et à supposer que dans mes vieux jours je ne veuille plus rien faire, la sécurité de mon capital est complètement assurée. C'est là parler à un point de vue un peu égoïste, mais n'est-ce point le ton de notre époque ? — Je touche \$46,000 d'intérêt pour mon capital social, et environ \$16,000 à titre de gérant ; soit un total de \$60,000 par an. Je trouve que c'est considérable, énorme ; néanmoins, la société fait de bonnes affaires.

“ A un moment donné je serai complètement